

BUREAU DE DIRECTION DU SÉNAT ACADÉMIQUE – PROCÈS-VERBAL

Lieu : Rectorat
Date : 2 avril 2024
Heure : 16 h

Préparé par : Lynne Castonguay, SG

www.umoncton.ca/gouvernance/BDS

MEMBRES DU COMITÉ

Présences

Hélène Albert, professeure
Francis Bourgoïn, étudiant
Lynne Castonguay, secrétaire générale
Lacina Coulibaly, professeur
Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Céline Surette, professeure

Invitée : Janice Comeau, secrétaire de direction
Invité : Matthieu LeBlanc, président d'assemblée du Sénat

1. Ouverture de la réunion.

La réunion commence à 16 h.

2. Adoption de l'Ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

3. Adoption des procès-verbaux

Les procès-verbaux sont adoptés tels que présentés

4. Comité d'urgence du BDS (pour attestation des études)

Le procès-verbal CUBDS-240327 est reçu à titre d'information. Un dossier a été sanctionné.

5. Suivi du procès-verbal BDS-240301 (extraordinaire)

5.1 Réunion du Sénat académique du mois d'août 2024

Le BDS rappelle que la date de la réunion du Sénat du mois d'août est le vendredi 23 août. Celle-ci coïncide avec un grand spectacle à Dieppe occasionnant ainsi des problèmes de logement, voire des coûts plus importants pour la réservation des chambres d'hôtel.

Le BDS compare l'estimation des coûts pour la tenue de la réunion au campus de Shippagan le 23 août et au campus de Moncton le 21 août. Les coûts estimés pour le campus de Shippagan s'élèvent à 23 445 \$. La nécessité des services de deux techniciens de Moncton sur place est soulevée dans ce rapport chiffré (transport et utilisation de l'équipement spécialisé appartenant à la DGT). Il est à noter que le temps passé sur la route d'une quarantaine d'employés n'est pas comptabilisé dans l'estimation. Les coûts pour la tenue d'une réunion du Sénat académique en présentiel au campus de Moncton est d'environ 11 000 \$ où treize personnes sont appelées à se déplacer.

Après discussion, le BDS est d'avis qu'il est préférable de tenir la réunion à Moncton le 21 août. Le BDS note que les journées du SASE auront lieu probablement le jeudi et vendredi de la même semaine. Ceci permettra aux gens de participer à toutes les activités. La proposition suivante est mise aux voix.

R : 01-BDS-240402

Hélène Albert, appuyée par Gilles Roy, propose :

« Que la réunion du Sénat académique du mois d'août est lieu le mercredi 21 août à 8 h 30 en mode présentiel au campus de Moncton. »

Vote sur R01 unanime ADOPTÉE

N.B. Après cette réunion du BDS, il fut convenu que la réunion du Sénat académique aurait lieu le 26 août à partir de 8 h 30.

6. Sanction des études (Attestation des diplômes)

Le BDS étudie le dossier d'un étudiant inscrit au B. Sc. soc. maj. criminologie. Le dossier est en ordre.

Aucune question n'est soulevée.

R : 02-BDS-240402

Lacina Coulibaly, appuyé par Hélène Albert, propose :

« Que le BDS sanctionne le dossier présenté conformément au rapport en vue de la remise des diplômes de mai 2024. »

Vote sur R02 unanime ADOPTÉE

7. SAC-240405

7.1 Feuille de route

Le BDS passe en revue la feuille de route en vue de la réunion du Sénat du 5 avril prochain.

Les points suivants sont notés :

- Point 8.1 – Vérifier avec le VRARH si le plan financier du *Plan d'action autochtone réseau* est le même que celui adopté par le Comité de budget.
- Point 12 – Pour l'étude du *Cadre d'assurance de la qualité*, le dossier sera présenté par Elizabeth Dawes et un comité plénier sera proposé pour une durée de 30 minutes.
- Point 13 – Le *Rapport portant sur la diversité du secteur académique en 2023* est déposé à titre d'information. Aucune présentation n'est prévue; aucun débat n'est prévu. Une courte période de discussion aura lieu.
- Point 14.2 – Aucune présentation PowerPoint n'est prévue pour le rapport du recteur. Le recteur répondra à des questions des membres du Sénat.
- Point 15.1 – Remplacer Simon Thériault par Antoine Rochette dans les remerciements.

Le BDS donne son aval à la feuille de route.

8. Lignes directrices à la remise des rapports annuels au SAC

La secrétaire générale présente les nouvelles lignes directrices relatives à la remise des rapports annuels des comités du Sénat académique et du rapport annuel du VRER.

Le BDS passe en revue la note du 2 avril 2024.

Il est noté que le BDS, le Sous-comité de la réussite et de l'expérience étudiantes, le Sous-comité de la planification et le Comité de sélection des grades honorifiques ne déposent pas de rapport selon les *Statuts et règlements*.

Une discussion s'ensuit. Plusieurs membres sont d'avis que tous les comités devraient déposer un rapport, même les sous-comités. Ce point est noté et pourrait faire l'objet d'une recommandation pour améliorer les processus de reddition de compte. Le BDS estime aussi que les rapports doivent être précis et concis.

Les points suivants sont notés :

- Le rapport de l'ancien Comité d'attestation d'études contenait les statistiques liées à la diplomation. Il serait bien de ne pas perdre cette pratique.
- Aucun rapport n'est prévu au Sénat en ce qui concerne les activités des sous-comités. Le BDS note que les recommandations liées aux évaluations de programme ne sont pas déposées au Sénat, toutefois elles le sont au Conseil. Il serait bien de revoir cette disposition. Notons que le Comité de la planification pourrait inclure dans son rapport les évaluations de son sous-comité, même chose pour le Comité d'assurance de la qualité (CAQ).

Sur le dépôt des rapports

Le BDS note que sept rapports des comités du Sénat seront préparés ainsi que les rapports facultaires et le rapport du VRER. La préparation de ces rapports en vue de la réunion du mois de juin s'avère un processus trop serré considérant le calendrier des réunions du Sénat, les activités facultaires au mois de mai, la charge du VRER en mai et la date de dépôt des rapports (en mai) au Secrétariat général.

Un nouveau calendrier est proposé, calendrier qui prévoit la date de dépôt en août au regard de la nouvelle date de la réunion du Sénat. Ainsi, en tenant compte des changements, les rapports seraient présentés en août plutôt qu'en juin. Le BDS considère que ce processus est préférable en raison des charges de travail en mai.

La date du 16 août est retenue pour le dépôt des rapports annuels en vue de la réunion du 21 août. Les lignes directrices pour la rédaction des rapports, dates de réception et la date de leur présentation seront remises aux chargés des comités et aux membres du Sénat afin d'annoncer les changements.

Gabarit

Un nouveau gabarit est proposé pour les rapports. Notons qu'une dernière section prévoit les perspectives d'avenir et la liaison avec les objectifs et actions de la *Stratégie Cap sur l'avenir*. Le BDS donne son aval au format du nouveau gabarit.

9. Prochaine réunion : le lundi 6 mai à 15 h

10. Clôture : 17 h 10.